



RAPPORT ANNUEL 2025-2026

École Sacré-Cœur Acton

RESPECT – BIENVEILLANCE – COLLABORATION



Aucun conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTION	3
PROFIL DE L'ÉCOLE.....	4
Informations sur la clientèle année scolaire 2025-2026	5
Informations relatives aux membres du personnel – année scolaire 2025-2026.....	6
RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	7
ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION	8
OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027	16
ORIENTATION 1 Développer les compétences en littératie.	17
ORIENTATION 2 : Développer les compétences en numératie.....	18
ORIENTATION 3 : Assurer un milieu sain et sécuritaire à tous les élèves.	19

MESSAGE DE LA DIRECTION

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel de l'école Sacré-Cœur pour l'année scolaire 2025-2026.

Au cours de cette année, l'ensemble de l'équipe-école s'est mobilisé afin d'offrir à chaque élève un environnement favorisant sa réussite, son bien-être et son développement global. Nos actions se sont inscrites dans les orientations de notre projet éducatif et ont été guidées par les cibles suivantes :

- Maintenir à 70 % la proportion d'élèves qui se développent très bien ou adéquatement, au bulletin de fin d'année, à la fin du cycle, pour la compétence *Communiquer à l'oral et à l'écrit* du programme-cycle de l'éducation préscolaire de l'école québécoise.
- Porter à 75 % la proportion d'élèves qui se développent très bien ou adéquatement, au bulletin de fin d'année, à la fin du cycle, pour la compétence *Découvrir le monde qui l'entoure (exercer son raisonnement)* du programme-cycle de l'éducation préscolaire de l'école québécoise.
- Augmenter à 68 % la proportion d'élèves qui se développent très bien ou adéquatement, au bulletin de fin d'année, à la fin du cycle, pour la compétence *Interagir de façon harmonieuse avec les autres* du programme-cycle de l'éducation préscolaire de l'école québécoise.

Ces objectifs ont orienté notre travail tout au long de l'année et ont soutenu notre volonté d'améliorer continuellement nos pratiques. Grâce à l'engagement du personnel, des approches pédagogiques variées et reconnues pour leur efficacité ont été privilégiées afin de répondre aux besoins des élèves, dans le respect de leurs différences et en favorisant la réussite de tous.

L'année 2024-2025 a également marqué le début de l'implantation du Soutien au comportement positif (SCP) au sein de notre école. Cette approche, qui repose notamment sur l'enseignement explicite des comportements attendus et sur une intervention concertée de l'ensemble du personnel, a permis d'observer des progrès encourageants dans les comportements adoptés par les élèves au fil des mois.

Par ailleurs, bien que le Conseil d'établissement n'ait pas été constitué cette année, les décisions relatives au budget, au projet éducatif ainsi qu'au plan de lutte contre la violence et l'intimidation ont été prises conformément aux dispositions prévues par le cadre légal, en collaboration avec les instances concernées.

En terminant, je tiens à souligner le professionnalisme, la collaboration et l'engagement de tous les membres du personnel qui, jour après jour, contribuent à faire de notre école un milieu accueillant, stimulant et bienveillant. Nous concluons cette année avec la satisfaction d'avoir poursuivi notre mission en plaçant toujours la réussite, le bien-être et l'épanouissement de nos élèves au cœur de nos actions.

Bien à vous,

Mme Josée Rousselle
Directrice

Mme Sabrina Massé
Directrice-adjointe

PROFIL DE L'ÉCOLE

BUT

Donner le goût d'apprendre à chacun des élèves afin qu'ils vivent des réussites.

VISION

Une équipe en harmonie qui a envie de travailler ensemble pour le bien-être des enfants.

VALEUR

Respect

Je regarde et j'écoute la personne qui me parle.

Bienveillance

Je rends service aux autres.

Collaboration

Je partage mes idées et j'accueille celles des autres.

Donner le goût d'apprendre à chacun des élèves afin qu'ils vivent des réussites

L'école Sacré-Coeur d'Acton Vale est une école du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) qui accueille exclusivement des élèves d'âge préscolaire. En 2025--2026, 94 élèves réguliers et 21 élèves à temps partiel ont fréquenté l'établissement. L'école est composée des classes suivantes :

- Deux classes de préscolaire 4 ans.
- Trois classes de préscolaire 5 ans.
- Deux classes d'adaptation scolaire (maternelle développement et classe Essor).
- Deux groupes du programme Passe-Partout (temps partiel).

Indices de défavorisation pour 2025-2026

Indices de défavorisation	SFR	IMSE
École Sacré-Coeur Acton	6	10

SFR : Seuil de faible revenu

IMSE : Indice de milieu socioéconomique

Élèves

Informations sur la clientèle année scolaire 2025-2026

Niveau	Nombres de groupes	Nombre d'élèves
Passe-Partout	2	21
Préscolaire développement	1	7
Préscolaire Essor	1	8
Préscolaire 4 ans	2	29
Préscolaire 5 ans	3	50
1 ^{re} année	-	-
2 ^e année	-	-
3 ^e année	-	-
4 ^e année	-	-
5 ^e année	-	-
6 ^e année	-	-
Total :	9	115

Employés

Informations relatives aux membres du personnel – année scolaire 2025-2026

Personnel	Précisions
Cadre	Une direction et une direction adjointe
Administratif	Une secrétaire d'école
Enseignant	Deux enseignantes en adaptation scolaire (classe maternelle développement et classe Essor) Deux enseignantes en maternelle 4 ans Trois enseignantes en maternelle 5 ans Une enseignante au programme Passe-Partout Deux enseignants en éducation physique
Professionnel	Une psychoéducatrice Une ergothérapeute Une orthopédagogue Une orthophoniste
Soutien	Un concierge Une technicienne en service de garde Cinq éducatrices en service de garde (dont 1 aide à la classe) Cinq préposées aux élèves handicapés Six techniciennes en éducation spécialisée (dont deux en adaptation scolaire)
Autres	Une agente de milieu communautaire ➤ En partenariat avec la Maison de la famille valoise Une infirmière scolaire ➤ En partenariat avec le CLSC Un policier scolaire ➤ En partenariat avec la Sûreté du Québec

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Aucun conseil d'établissement en 2025-2026.

ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION



Évaluation annuelle du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Document du CSS de l'Estuaire et du CSSP (Mathieu Martel). Adapté par Cassandra Forcier,
conseillère pédagogique – pivot CVI, Services éducatifs, CSSSH
(avril 2024)

Document évalué lors de l'AGE du 5 mai 2026

École Sacré-Cœur	ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
------------------	-----------------------------

L'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que : « ***Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.*** ».

Cette grille présente des points de repère pour s'assurer que les éléments prescrits par la Loi sur l'instruction publique (LIP) sont présents. Aussi, elle permet de formuler des constats pour le bilan de vos actions de prévention et aussi de dresser un autoportrait afin de réguler les pratiques de l'établissement au regard du protocole d'intervention.

Mode d'emploi :

- Avec l'aide de votre comité, en vue de soutenir le conseil d'établissement (CÉ) lors de l'évaluation annuelle de vos résultats (***LIP, art. 83.1***), remplissez la grille ci-dessous afin de passer en revue l'ensemble des étapes.

Les éléments précédés d'un astérisque (*) sont prescrits par la LIP.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Date de l'évaluation	2026-05-12
Date de diffusion du document faisant état de l'évaluation des résultats de l'établissement (aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève).	2026-07-01

LÉGENDE		
1	Aucun ajustement	Nos actions sont satisfaisantes et nous continuons dans cette voie.
2	Quelques ajustements	Nos actions sont plutôt satisfaisantes , mais nécessitent quelques ajustements.
3	À revoir	Nos actions ne sont pas satisfaisantes et nécessitent d'être revues.

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Analyse de l'implication du personnel

LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir		Cocher			Constats
Comment qualifiez-vous les éléments qui ont permis l'analyse de la situation de votre établissement au regard des actes d'intimidation et de violence ?		1	2	3	
5	*Analyse de situation au regard des actes d'intimidation et de violence.	☒	☐	☐	Accompagnement SCP et utilisation du baromètre (outil pour colliger les événements) soutiennent l'analyse. + pratiquer les habiletés sociales au Chalet.
6	Cohérence entre les priorités et les objectifs identifiés dans les mesures de prévention	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
7	Cohérence entre les constats et les priorités dégagés et les actions mises en place	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir		Cocher			Constats
Comment qualifiez-vous l'implication du personnel dans l'actualisation du plan de lutte ?		1	2	3	
1	*Direction (LIP, art. 96.12 et art. 96.13)	☒	☐	☐	Année 1 du soutien aux comportements positifs. L'équipe est soutenue par une personne-ressource du centre de service mensuellement. S'assurer que tout nouvel employé soit formé SCP et s'assurer de faire des suivis réguliers à tous les membres du personnel pour avoir une cohérence.
	*Personne désignée, parmi les membres du personnel de l'école, pour coordonner les travaux d'une équipe (LIP, art. 96.12)	☒	☐	☐	
	*Mise en place d'une équipe de travail (LIP, art. 96.12) (celle-ci est représentative des membres de l'équipe-école)	☒	☐	☐	
2	*Soutien du Centre de services scolaire (LIP, art. 210.1)	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

COMPOSANTE 1 : Analyse de la situation (LIP, art. 75.1 alinéa 1)

COMPOSANTE 2 : Mesures de prévention (LIP, art. 75.1 alinéa 2)

LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir		Cocher			Constats
Comment qualifiez-vous l'application des mesures de prévention ? — Est-ce que nos mesures de prévention sont en fonction de nos priorités ?		1	2	3	
8	*Règles de conduite (code de vie) et mesures de sécurité révisées annuellement et présentées à l'ensemble du personnel (LIP, art. 96.21)	☒	☐	☐	Miser sur des rappels réguliers pour tous au cours de l'année
9	*Activités de formation sur le civisme pour les élèves (LIP, art. 76, art. 18.1) Ne s'applique pas en FP/FGA	☒	☐	☐	Plans de leçon; enseignement des comportements attendus en lien avec les valeurs de l'école : Respect, bienveillance, collaboration.

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

10	Actions d'information et de formation, auprès du personnel et des élèves quant à : • Une compréhension commune de la violence, de l'intimidation et de leurs effets (en incluant le cyberspace) • La prise de position de l'établissement et aux interventions lors d'un événement	☒	☐	☐	Formation obligatoire : « Le pouvoir d'agir des adultes œuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel. » Trajectoire d'intervention
11	Activités de formation pour les élèves sur les actions à poser en situation d'intimidation ou de violence comme victime, témoin ou auteur	☐	☒	☐	Peu constatée au préscolaire
12	Développement des compétences émotionnelles et sociales du personnel et des élèves (régulation des émotions, empathie, résolution de conflit, etc.)	☐	☒	☐	Enseignement des compétences socio-affectives.
13	Implication des élèves dans la mise en place des mesures de prévention (LIP, art. 96.7.1)	☐	☒	☐	École préscolaire
14	Application rigoureuse d'un plan de surveillance stratégique, notamment en ce qui concerne l'aménagement, l'animation et l'organisation des différents lieux et moments (accueil, transitions, dîners, corridors, etc.).	☒	☐	☐	Plan de surveillance en place.

COMPOSANTE 3 : Collaboration avec les parents (LIP, art. 75.1 alinéa 3)

LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir		Cocher			Constats
Comment qualifiez-vous l'application des mesures favorisant la collaboration avec les parents ?		1	2	3	
15	*Diffusion d'un document clair et accessible expliquant le plan de lutte (LIP, art. 75.1 alinéa 4) En FP/FGA, ce document doit également être transmis aux élèves.	☒	☐	☐	Formule synthèse du plan de lutte
16	Modalités variées de communication (infoparents, rencontre, portail, etc.)	☒	☐	☐	Calendrier mensuel envoyé aux parents
17	Implication des parents des élèves victimes et auteurs dans la recherche de solutions	☒	☐	☐	Utilisation d'un outil de communication; le baromètre. Bonne collaboration. Peu d'élèves concernés.

COMPOSANTE 4 : Modalités pour effectuer un signalement/pour formuler une plainte (LIP, art. 75.1 alinéa 4)

COMPOSANTE 6 : Confidentialité (LIP, art. 75.1 alinéa 6)

LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir		Cocher			Constats
Comment qualifiez-vous les modalités pour effectuer un signalement ou formuler une plainte en respect de la confidentialité?		1	2	3	
18	Pour les élèves	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
19	Pour les membres du personnel	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir		Cocher			Constats
		1	2	3	
Comment qualifiez-vous les modalités pour effectuer un signalement ou formuler une plainte en respect de la confidentialité?					
20	Pour une personne extérieure à l'école (parent, partenaire, transport scolaire, etc.)	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

COMPOSANTE 5 : Actions à prendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence (LIP, art. 75.1 alinéa 5)

COMPOSANTE 7 : Soutien et encadrement (LIP, art. 75.1 alinéa 7)

COMPOSANTE 8 : Sanctions disciplinaires (LIP, art. 75.1 alinéa 8)

LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir		Cocher			Constats
		1	2	3	
Comment qualifiez-vous les actions spécifiques pour intervenir lors d'un événement ?					
21	Interventions des membres du personnel lorsqu'ils sont témoins ou alertés d'une situation de violence ou d'intimidation (premier intervenant).	☒	☐	☐	Bonne collaboration entre enseignants et SDG. Classification des comportements (niveaux 1 à 3) et conséquences logiques possibles.
22	Interventions effectuées par les personnes responsables du suivi des signalements (deuxième intervenant, direction).	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
23	Consignation des informations relatives aux signalements	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
24	*Mesure de soutien et d'encadrement:				
	Aident-elles la victime à se sentir en sécurité ?	☒	☐	☐	Peu d'événements répertoriés.
	Aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements ?	☒	☐	☐	Ex : Chalet
	Soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
25	*Sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif du geste :				
	Aident-elles la victime à se sentir en sécurité ?	☒	☐	☐	
	Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et enseignent-elles des comportements de rechange ?	☒	☐	☐	
	Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?	☒	☐	☐	
26	Auprès des élèves fréquemment impliqués dans des situations ou concernés par des manifestations sévères (Ex. évaluation et analyse des besoins, plan d'intervention, collaboration avec les partenaires externes, etc.).	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
27	*Actions pour les parents :				
	De la victime	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	De l'auteur	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	Des témoins	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

COMPOSANTE 9 : Suivi des signalements et des plaintes (LIP, art. 75.1 alinéa 9)

		LÉGENDE			Constats
		Cocher			
		1 : Aucun ajustement	2 : Quelques ajustements	3 : À revoir	
Comment qualifiez-vous l'application du suivi des signalements et des plaintes ?		1	2	3	
28	Vérification auprès des personnes concernées pour s'assurer que les actes d'intimidation et de violence ont pris fin (mise à jour régulière) – systématiquement.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
29	Communication de l'évolution du dossier aux adultes et élèves concernés dans le respect de la confidentialité	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
30	Maintien de la collaboration des parents	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
31	Consignation des interventions	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Les violences à caractère sexuel (LIP, art. 75.1)

À la suite de l'adoption de la Loi sur le protecteur national de l'élève (2022), l'article 75.1 de la LIP prévoit maintenant que : **une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux violences à caractère sexuel. Cette section doit prévoir, en plus des éléments prévus à l'alinéa 9 de l'article 75.1, les éléments suivants :**

1. Une offre de formation pour les membres de la direction et les membres du personnel;
2. Des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.

		LÉGENDE			Constats
		Cocher			
		1 : Aucun ajustement	2 : Quelques ajustements	3 : À revoir	
Les violences à caractère sexuel		1	2	3	
32	Une section distincte du plan de lutte est consacrée aux violences à caractère sexuel	☒	☐	☐	Le nouveau plan de lutte offre une section distincte.
33	*Offre de formation pour la direction et le personnel est prévue	☒	☐	☐	Formation et présentation d'une trajectoire d'intervention.
34	*Des mesures de sécurité sont en place	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

DÉGAGEZ DES CONSTATS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE ÉVALUÉE – pistes de réflexion

- **En lien avec les résultats de l'année précédente et les priorités, objectifs et moyens que vous aviez mis en place dans votre plan de lutte, quels sont les constats ?**
 - Aviez-vous été juste ? Réaliste ? Dans les cibles à atteindre ?
 - Expliquez ce qui a pu vous permettre d'être juste/réaliste ou non.
 - Est-ce que les moyens prévus ont été mis en œuvre comme prévu ?
 - Si oui, quelles ont été les conditions gagnantes ?
 - Sinon, quels sont les défis dans votre milieu afin de favoriser une mise en œuvre optimale ?
 - **Vous manque-t-il :**
 - De formation ?
 - D'outils concrets ?
 - De moyens de prévention ?
 - De données en lien avec une situation vécue dans votre école ?
 - **Quels sont vos bons coups comme équipe-école, comité, direction en lien avec le plan de lutte ?**
 - Mobilisation du personnel;
 - Participation active aux activités proposées;
 - Vie scolaire riche pour les élèves;
 - Rencontres de concertations fréquentes et bien structurées;
 - Clarté de la structure d'accompagnement et d'intervention.
- Formulez des priorités et des pistes d'actions pour l'année scolaire à venir.

Bilan
Quels sont vos principaux constats pour cette année : La mise en place du SCP a grandement amélioré nos interventions et la consignation de ceux-ci (Baromètre). Cela a permis un suivi régulier de ce qui est vécu à l'école. Le chalet aide également beaucoup dans la gestion des habiletés sociales.
Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain : Continuer la mise en place du soutien aux comportements positifs. Voir de quelle façon on souhaite enseigner les habiletés sociales aux élèves (quelle plateforme? Hors-Piste? Autre?) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature de la présidence du CÉ : _____ Date : _____

Signature de la direction de l'établissement : _____ Date : _____

Document résumé à partager aux parents/aux membres du personnel suite à l'évaluation (LIP art.83.1)

Conditions de mise en oeuvre	À maintenir	À bonifier	À prioriser	Commentaires
Le personnel est mobilisé.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Une vision commune est partagée par l'équipe-école.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Le plan de lutte est arrimé au projet éducatif.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un comité représentatif du milieu est formé et est actif.	☒	☐	☐	Le comité du soutien aux comportements positifs se rencontre 1 fois par mois. Ce comité profite d'un accompagnement d'une personne-ressource.
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Le portrait de situation correspond à la situation actuelle.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Il est réaliste de mettre en place l'ensemble des moyens choisis.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Les moyens ciblés répondent aux besoins réels de l'école.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Les élèves sont impliqués.	☐	☒	☐	Enseignement des habiletés sociales
Une bonne collaboration est établie entre les membres du personnel.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Une bonne collaboration est établie avec les parents et/ou les partenaires.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Source : Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord Document régional développé par un sous-comité du GRDR-CVI, région LLL – Adapté par Cassandra Forcier, CP – Services éducatifs CSSSH (2024)

OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

En décembre 2023, l'école Sacré-Cœur Acton adoptait son Projet éducatif. Après sa première année de mise en œuvre, dans laquelle toute la communauté éducative a été grandement mise à contribution, il est maintenant possible de dresser un portrait de la situation actuelle. Afin d'assurer le suivi des objectifs, l'école effectue une veille systématique de ses résultats. Notons les faits saillants à l'égard des indicateurs.

Afin de simplifier l'interprétation des résultats, voici la légende utilisée :

Barème d'interprétation	
Cible atteinte	
Entre la valeur de départ et la cible	
Sous la valeur de départ	



Cible à atteindre en 2027



Position actuelle – cible atteinte



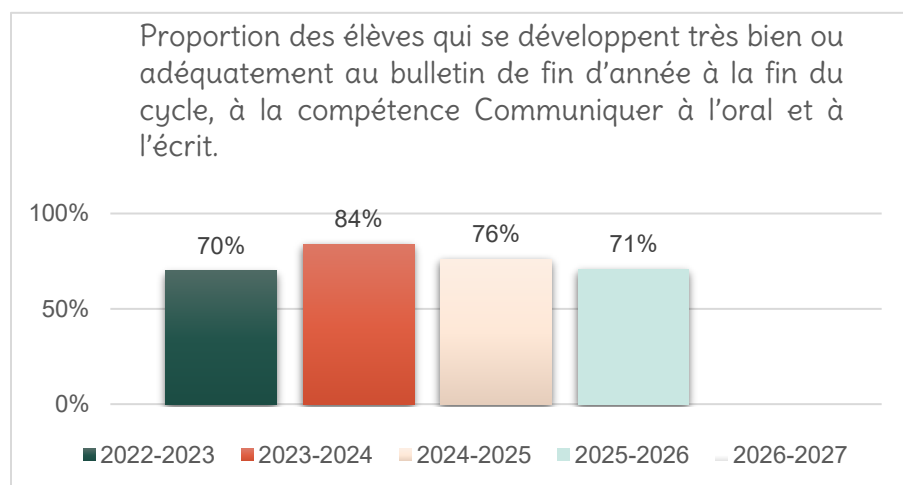
Position actuelle – cible en voie d'être atteinte



Position actuelle – cible non atteinte

ORIENTATION 1 Développer les compétences en littératie.

Objectif 1 | Maintenir à 70% la proportion d'élèves qui se développent très bien ou adéquatement au bulletin de fin d'année à la fin du cycle, à la compétence Communiquer à l'oral et à l'écrit du programme-cycle de l'éducation préscolaire de l'école québécoise.



70 %



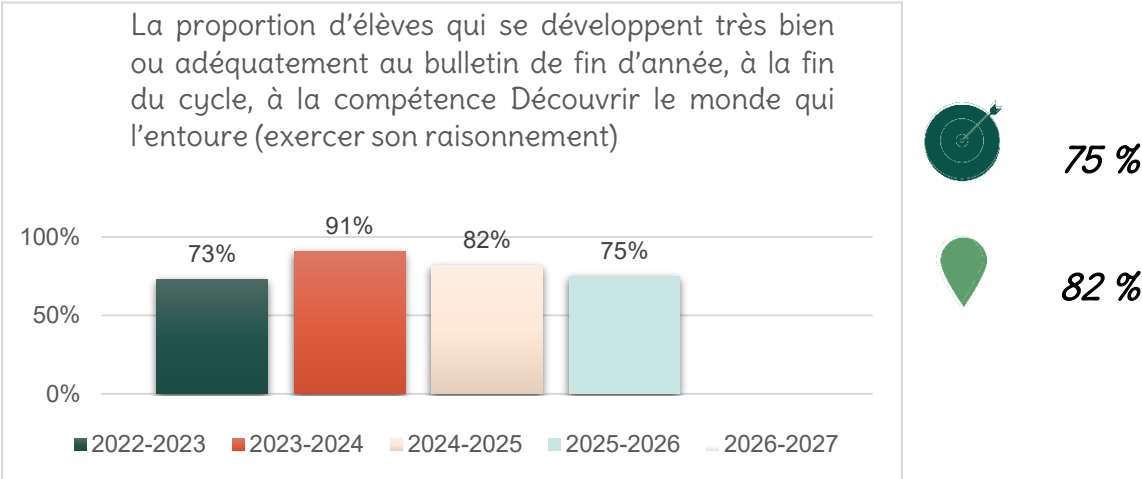
76 %

ORIENTATION 1 Développer les compétences en littératie.

OBJECTIFS	INDICATEUR	RÉUSSITES ET PROGRÈS & ÉLÉMENTS À SURVEILLER
Maintenir à 70% la proportion d'élèves qui se développent très bien ou adéquatement au bulletin de fin d'année à la fin du cycle, à la compétence Communiquer à l'oral et à l'écrit du programme-cycle de l'éducation préscolaire de l'école québécoise.	Proportion des élèves qui se développent très bien ou adéquatement au bulletin de fin d'année à la fin du cycle, à la compétence Communiquer à l'oral et à l'écrit.	- Nos résultats dépassent la cible fixée. - Nos résultats sont légèrement supérieurs à ceux du CSSSH. - La planification uniformisée et travail de concertation portent fruit. - Un travail d'analyse est fait pour ajuster l'enseignement de façon régulière. - La formation continue des enseignants se poursuit. - Le curriculum viable et garanti; séquence langage écrit sera mis à jour pour 2026-2027.

ORIENTATION 2 : Développer les compétences en numératie.

Objectif 1 | Augmenter à 75% la proportion d’élèves qui se développent très bien ou adéquatement au bulletin de fin d’année, à la fin du cycle, à la compétence Découvrir le monde qui l’entoure (exercer son raisonnement) du programme-cycle de l’éducation préscolaire de l’école québécoise.

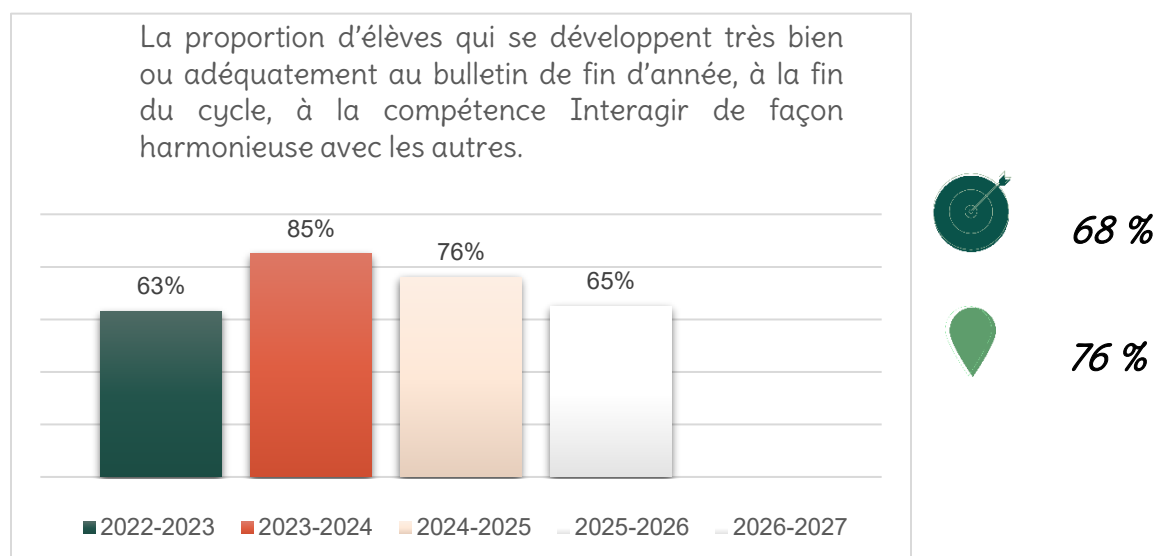


ORIENTATION 2 : Développer les compétences en numératie.

OBJECTIFS	INDICATEURS	RÉUSSITES ET PROGRÈS & ÉLÉMENTS À SURVEILLER
Augmenter à 75% la proportion d’élèves qui se développent très bien ou adéquatement au bulletin de fin d’année, à la fin du cycle, à la compétence Découvrir le monde qui l’entoure (exercer son raisonnement) du programme-cycle de l’éducation préscolaire de l’école québécoise.	La proportion d’élèves qui se développent très bien ou adéquatement au bulletin de fin d’année, à la fin du cycle, à la compétence Découvrir le monde qui l’entoure (exercer son raisonnement).	- Nos résultats dépassent la cible fixée. - Nous travaillons avec un curriculum viable et garanti : séquences mathématiques. - L’ajustement de l’enseignement est en réponse aux besoins de l’élève. - Un soutien en orthopédagogie en 2026-2027 servira la réussite des élèves.

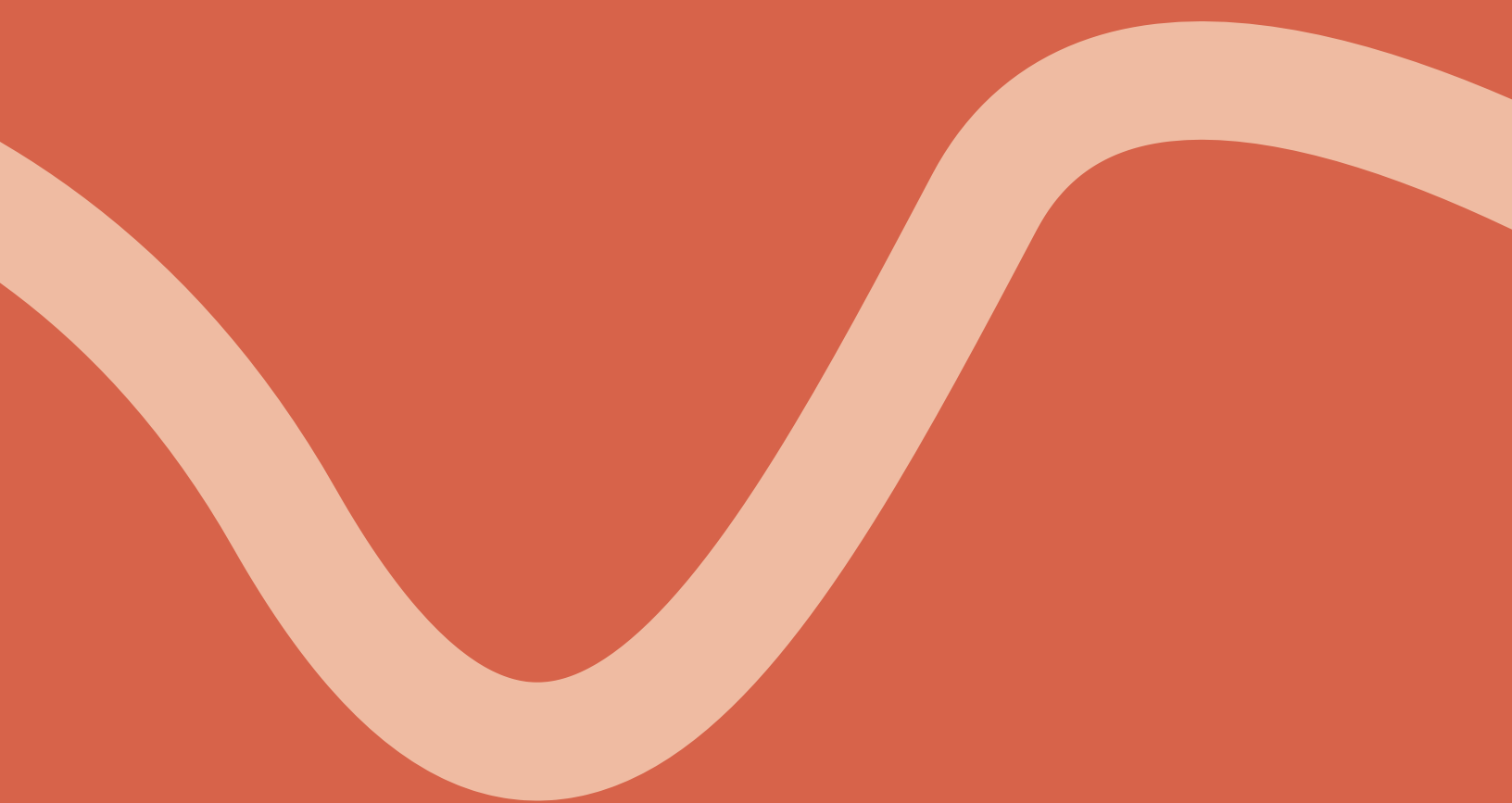
ORIENTATION 3 : Assurer un milieu sain et sécuritaire à tous les élèves.

Objectif 1 | Augmenter à 68% et développer la proportion d'élèves qui se développent très bien ou adéquatement au bulletin de fin d'année, à la fin du cycle, à la compétence Interagir de façon harmonieuse avec les autres, du programme-cycle de l'éducation préscolaire de l'école québécoise.



ORIENTATION 3 : Assurer un milieu sain et sécuritaire à tous les élèves.

OBJECTIFS	INDICATEURS	RÉUSSITES ET PROGRÈS & ÉLÉMENTS À SURVEILLER
Augmenter à 68% et développer la proportion d'élèves qui se développent très bien ou adéquatement au bulletin de fin d'année, à la fin du cycle, à la compétence Interagir de façon harmonieuse avec les autres, du programme-cycle de l'éducation préscolaire de l'école québécoise.	La proportion d'élèves qui se développent très bien ou adéquatement au bulletin de fin d'année, à la fin du cycle, à la compétence Interagir de façon harmonieuse avec les autres.	- Nos résultats se rapprochent de la cible fixée. - L'uniformisation des interventions doit être maintenue et continuer d'être développée. - L'enseignement des compétences socio-affectives avec Moozoom et Hors-piste est à travailler. - La mise en place du SCP et l'utilisation du Baromètre nous donne des pistes d'intervention.



C'est
ici
que ça se passe!

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 